

22

n° département

PLUSQUELLEC

commune

COATLEAU

lieu-dit

adresse

1535

GUINGAMP

arrondissement

CALLAC

canton

édifice ou ensemble contenant

EGLISE DITE CHAPELLE

dénomination et titre de l'oeuvre

1A0000 4308

Coordonnées. LAMBERT1

X = 16900

Y = 09150

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1958

section : C3

parcelle : 697

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968

par

SITUATION: EN ECARTMAIERIAUX: 1)GROS OEUVRE: CALCAIRE,GRANITE 2)COUVERTURE: ARDOISECOUVERTURE: TOIT A LONGS PANS,CROUPEHISTORIQUE_EILCONCLUSIONS: DEBUT 3E QUART 19E SIECLE, ANNEE(1856),PORTE
LA DATE

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE (S) ANTERIEUR (S).

La chapelle actuelle résulte d'une reconstruction selon l'avis de Frotier de la Messelière (op. cit. p. 42). Cependant il n'a été trouvé aucune trace d'un édifice antérieur, ni dans les archives ni sur le terrain.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

(Cf. Annexe).

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

La construction assez médiocre est précisément datée de 1856. (Cf. Frotier de la Messelière op. cit. p. 42).

4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENT D'AFFECTATION

L'état actuel intérieur et extérieur est assez défectueux. Le mur Nord penche vers l'intérieur, les fenêtres ont perdu leurs vitres, le lambris souffre de l'humidité.

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION

Chapelle située au Nord du village de Coatleau en bordure du chemin qui mène à la route. Elle est située au sommet d'une colline découpée

par le confluent de l'Hière et d'un petit affluent, légèrement à l'écart du noyau ancien du village.

Elle est construite au milieu d'un terrain laissé en friches.

2 - MATERIAU ET LEUR MISE EN OEUVRE

Moyen appareil très irrégulier de poudingue local. Les chaînes d'angle et les ouvertures sont plus régulièrement appareillées de blocs de granit gris taillés.

Couverture d'ardoises.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES ET ELEVATIONS INTERIEURES

Petit édifice de plan rectangulaire terminé par un chevet à trois pans. Toit à deux versants et croupes au-dessus des trois pans du chevet.

Le chevet est aspecté au Nord.

- L'intérieur est couvert par un lambris en arc surbaissé formant un cul-de-four à trois pans au-dessus du choeur.
- Le sol est dallé de granit.
- Le chevet liturgique qui s'étend un peu au-delà des trois pans du chevet est surélevé sur une plate-forme de bois et limité par une balustrade.

Mur Ouest

Porte rectangulaire ébrasée ouverte dans l'arc et accostée d'un

bénitier en forme de pyramide tronquée.

Murs latéraux

Symétriques. Ils sont ouverts au droit du chœur d'une fenêtre en plein cintre ébrasée accostée d'une niche en plein cintre lambrissée.

Ils sont couronnés par une corniche de bois, moulurée en talon, masquant les sablières.

Les murs latéraux et le mur Ouest sont recouverts d'un enduit blanc.

Le chevet à trois pans est aveugle et complètement lambrissé. L'autel est adossé au pan central (Cf. Photo et Sous-dossier).

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade occidentale

Mur-pignon ; porte axiale en plein cintre à chambranle mouluré d'un cavet, surmontée d'une niche en plein cintre dont le cul-de-four est sculpté d'une coquille.

La date 1836 est gravée au-dessus du cintre de la niche.

Les versants de la toiture viennent recouvrir les rampants cimentés du pignon.

Façades latérales

Elles sont symétriques.

Une fenêtre en plein cintre ébrasée est ouverte à l'extrémité Est de chaque façade. Les ébrasements sont recouverts d'un coffrage de bois enduit de plâtre. Les deux fenêtres comportent un réseau de bois identique (Cf. Photo).

Une corniche de bois court sous l'égoût des toitures.

Le mur Nord présente un contre-fruittres accentué dans la partie Est.

Chevet

Les trois pans, aveugles, sont couronnés par la même corniche de bois que les murs latéraux.

5 - COMBLES ET COUVERTURES

Toit à deux versants et croupe au-dessus de chaque pan du chevet.

Couverture d'ardoises.

La charpente est masquée par un lambris en arc surbaissé s'achévant en cul-de-four à trois pans sur le choeur.

III - NOTE DE SYNTHESE

Cf. Historique.

IV - DOCUMENTATION

1 - SOURCES

Manuscrites

A. D. Côtes du Nord - Série J. - Fonds Frotier de la Messelière. Fortifications, manoirs et fiefs du territoire des Côtes du Nord. t. II - mention du manoir de Coatleau avec chapelle.

Imprimées

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

./.

3 - REPERTOIRES - DICTIONNAIRES

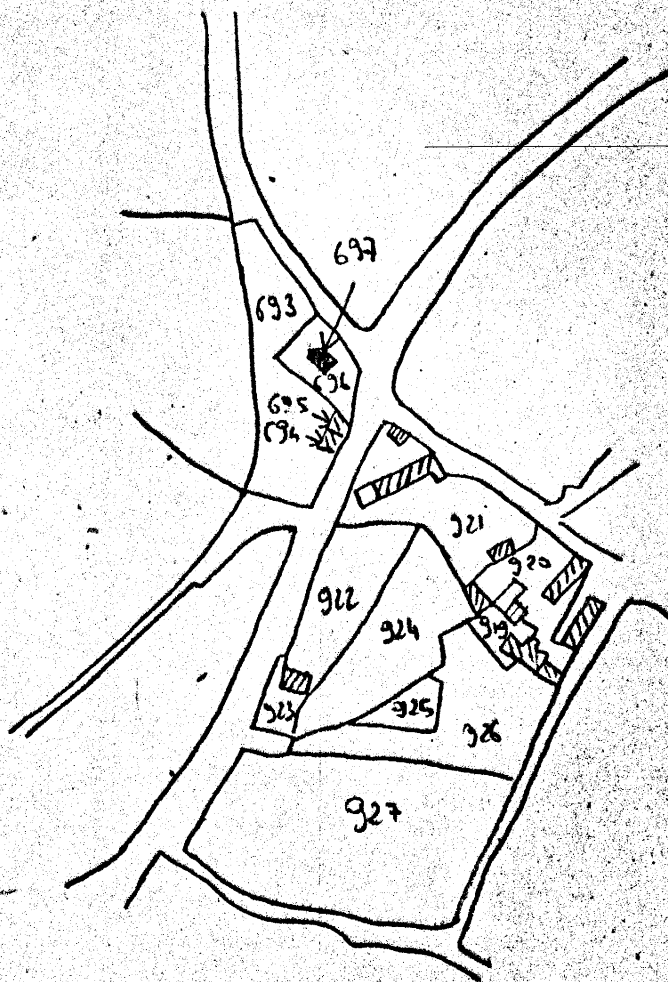
FROTIER DE LA MESSELIERE (Henri). - Le Poher, Finistère et Côtes du Nord. - Saint Brieuc, Presses Bretonnes, 1949, in 8° - p. 42.

V - ANNEXE

Si l'on croit Frotier de la Messelière, une chapelle privée dépendant du fief de Coatleau a existé. Cette reconstruction aurait pu s'effectuer à l'emplacement d'un premier édifice.

Faute de documentation, ce ne peut être là qu'une hypothèse.

2
↑



Chapelle de Gatheau-
en PLUSQUELLEC.

C 3

1/2500

1833 - remis à jour en 1958

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

I -	Vue générale prise du Nord-Ouest	68.22.I4I5 V
2 -	" " prise du Nord-Est	68.22.I4I7 V
3 -	" " du chevet	68.22.I4I6 V
4 -	Choeur : vue générale	68.22.I4I8 V

PLUSQUELLEC 22

CHAPELLE DE COATLEAU

Vue générale Nord-Ouest

Cliché ARTUR

68.22.1415 V



PLUSQUELLEC 22

CHAPELLE DE COATLEAU

Face Nord

Cliché ARTUR

68.22.1417 V



PLUSQUELLEC 22

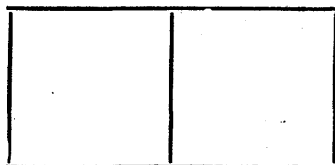
CHAPELLE DE COATLEAU

Chevet

Cliché ARTUR

68.22.1416 V





Autel, lambris, table de communion.

LOCALISATION : Chapelle de Coatleau

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

 km Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X Y Cadastre Ancien : année Section Parcelle Revisé : année Section Parcelle SITUATION DANS L'ÉDIFICE : choeur lambrissé, autel adossé, table de communion clôturant le choeurPROPRIÉTAIRE : Nom Mademoiselle QUENEC'H DU Qualité Adresse CALLACDESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le Classé le

DOSSIER

Etabli le 6.4.1971Par M.M. TUGORESQualité REDACTEURRevu le Par Qualité

Autel, lambris, table de communion

I - DESCRIPTION

Cet ensemble de mobilier de chœur est homogène.

Le chœur liturgique, délimité par la table de communion, est entièrement lambrissé et pourvu d'un autel adossé au pan Est du chœur.

Le lambris couvre les pans Nord-Est, Est, Sud, Est du chœur, ce qui détermine trois travées; il se prolonge ensuite en encadrement des baies. Les trois pans du chœur sont divisés horizontalement en trois niveaux. Le niveau inférieur est formé de panneaux rectangulaires délimités par montants et traverses. Le niveau médian couvre la hauteur des deux gradins de l'autel; sur chaque pan latéral, deux montants et deux traverses délimitent un panneau rectangulaire sculpté de volutes en S accolées.

Le niveau supérieur des pans latéraux est délimité par un grand cadre accosté de pilastres plats; des pilastres identiques forment les montants de la niche centrale en arc plein cintre, munie d'une console à profil galbé en doucine supportant des statues de style Saint Sulpice. Le niveau supérieur du pan Est forme la contretable, consistant en un panneau carré à cadre garni de volutes en S accolées.

Le tout est couronné d'une corniche saillante. Ce lambris se poursuit sur les murs Nord et Sud par un encadrement de fenêtres sous lesquelles est aménagée un banc de chœur, à dossier plat, à siège fixe.

L'autel est porté par un emmarchement à un degré et adossé au pan central du lambris. C'est un sub-tombeau à profil galbé en légère doucine, dont la table est précédée d'une mouluration. Elle porte deux gradins à décor à volutes en S accolées. Le tabernacle se dresse sur le premier gradin, la porte est munie d'un décor évoquant : une baie en arc brisé à trois lancettes; en couronnement, une petite balustrade ajourée mais pas de dais d'exposition. L'antépédium est bordé d'une fine baguette aux angles de laquelle sont sculptées de larges feuilles, rappelant le motif central formé d'une croix.

La table de communion, de plan rectiligne, est formée de deux tronçons sur lesquels s'articule au milieu une porte à deux battants. Le décor est constitué d'un motif découpé en bois à base de volutes en S, accolées, adossées et juxtaposées, contenu par les montants et traverses du bâti.

II- HISTOIRE DE L'OEUVRE

Une précision est donnée par la date de 1836 qui serait l'époque de la reconstruction de l'édifice. Le mobilier de chœur, conçu pour son emplacement actuel, daterait donc de ce moment.

PLUSQUELLEC 22

CHAPELLE DE COATLEAU

Choeur - vue Axiale

Cliché ARTUR

68.22.1418 V

